

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 10/10/2024 Date d'affichage : 11/10/2024 Nbre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 6 Votants : 7	L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents : Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT.
--	---

Absents excusés :

Mr Michel LÉBOUC

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH

Mr Christian LAN

Absents :

Mr Anthony PRUNIER

Mme Sylvie COUPE

Mr Patrick DEMARQUET

Mr Boris BOYAVAL

Mr Nicolas MARTINAIS

2^{ème} réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 10 octobre 2024, le Conseil Municipal a été convoqué une nouvelle fois.

N°114- 2024

Validation du projet d'aménagement de l'Avenue de Bretagne

Monsieur le Maire présente l'approche financière pour l'aménagement de l'Avenue de Bretagne.

Projet et planning de réalisations :

- 2025 : Giratoire à la Croix aux Morts (Nom ?)
- 2025 : Réalisation du lotissement (Nom ?)
- 2026 : Avenue de Bretagne et abords des commerces

Monsieur le Maire propose de valider l'approche financière de ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** l'approche financière de ce projet concernant le giratoire de la croix aux morts ainsi que l'aménagement de l'Avenue de Bretagne
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le